

**Séquence Coop
Option Entrepreneuriat
B. Com. (2010)**

(Il peut y avoir plus qu'une version pour chaque option ou spécialisation. Assurez-vous de consulter la version appropriée.)

| Automne 1 ^{re} année | Hiver 1 ^{re} année | Été 1 ^{re} année |
|---|--|---|
| ADM 1700 ADM 1701 ECO 1504 MAT 1700 PHI 1501 | ADM 1740 ADM 1770 ECO 1502 FRA 1518 MAT 1702 | |
| Automne 2 ^e année | Hiver 2 ^e année | Été 2 ^e année |
| ADM 2702 ADM 2703 ADM 2720 ADM 2736 OPT | ADM 2704 ADM 2741 ADM 2772 ADM 2781 OPT | ADM 2901 (Stage) |
| Automne 3 ^e année | Hiver 3 ^e année | Été 3 ^e année |
| ADM 2750 PHI 2797 ADM ADM OPT | ADM 3901 (Stage) | ADM 2737 ADM 3701 ADM 3718 SOC 3516 OPT |
| Automne 4 ^e année | Hiver 4 ^e année | Été 4 ^e année |
| ADM 3902 (Stage) | ADM 3713 ADM 4711 1 parmi (ADM 3760, GNG 4570, GNG 4571) ADM ADM | ADM 4901 (Stage) |
| Automne 5 ^e année | | |
| ADM 4713 ADM 4714 ADM 4729 1 parmi (ADM 3778, ADM 4501, ADM 4503, ADM 4722, ADM 4726, ADM 4733, ADM 4750, ADM 4903, ADM 4904, ADM 4998) ADM | | |

ADM : Cours ADM au choix.

OPT : Cours au choix hors faculté. Un maximum de six de ces crédits peut être de niveau 1000.

Le statut d'étudiant à temps complet doit être maintenu chaque session d'étude.

Lors d'un conflit d'horaire ou un changement dans la séquence de vos stages de travail, veuillez prendre rendez-vous avec un conseiller pédagogique à l'École de gestion Telfer (téléphone : 613-562-5805).

Si vous n'avez pas suivi cette séquence, il se peut que vous ne puissiez satisfaire aux exigences de votre programme dans les délais suggérés.

Rappelez-vous que vous avez une proposition et un rapport à remettre à chaque stage de travail. Consultez le document Lignes directrices dans Doc-Dépôt pour les exigences exactes.

L'inscription doit être effectuée via l'outil Rabaska, à partir d'un compte étudiant uoZone (www.uoZone.uOttawa.ca). Les cours ne sont pas offerts toutes les sessions; les étudiants doivent consulter www.horaire.uOttawa.ca pour voir les cours offerts pendant une session donnée. Tous les préalables doivent avoir été réussis avant de s'inscrire à un cours. Les étudiants ont la responsabilité de consulter Rabaska régulièrement afin de vérifier le statut de leur dossier.

Les étudiants qui suivent un cours obligatoire pour la première fois et n'obtiennent pas la note de passage exigée doivent le suivre de nouveau, et cette fois, le réussir. En cas d'un nouvel échec, ils doivent quitter l'École de gestion Telfer. Les étudiants doivent consulter www.uOttawa.ca/bienvenue.html (sélectionnez Accès rapide et ensuite Études du premier cycle) pour se familiariser avec tous les règlements de l'Université d'Ottawa et de l'École de gestion Telfer. Les étudiants ont la responsabilité de répondre aux conditions d'obtention du grade afin de recevoir leur diplôme.

*L'École de gestion Telfer se réserve le droit de modifier ou d'annuler les cours présentés sur ce document.
Dernière modification : août 2011*